

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

LES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE DU BOIS SE PRÉPARENT À LA REPRISE

Sherbrooke, le 28 octobre 2009. – En marge du grand Rendez-vous des créneaux d'excellence ACCORD qui a eu lieu à Québec le 26 octobre dernier, les représentants de l'industrie de la transformation du bois de la région de l'Estrie, du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie ont unifié leurs voix aujourd'hui pour annoncer la mise en service du **Centre interrégional de veille sectorielle**.

Les présidents de quatre créneaux industriels ACCORD du bois d'apparence (Estrie) et du meuble (Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie) ont procédé à ce lancement simultané dans leurs régions respectives. Supporté par le ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le projet ACCORD (Action Concertée de Coopération Régionale de Développement) est destiné à mettre en place et à développer les activités de filières industrielles dans les régions du Québec. Une filière industrielle est définie comme un système productif qu'une région a identifié et où elle peut prétendre jouer un rôle prépondérant et développer une image de marque qui sera reconnue au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord.

Parmi tous les enjeux qui touchent l'avenir du secteur du bois en Estrie et au Québec, la disponibilité d'une information stratégique spécialisée et de qualité demeure un outil important d'aide à la prise de décision des dirigeants de l'industrie.

À un moment crucial de son évolution, l'industrie du bois doit diriger une série d'opérations de révision de ses pratiques d'affaires. Ces décisions hautement stratégiques doivent être prises à partir de la meilleure information de gestion possible. Le travail du **Centre interrégional** représente un atout considérable dans les circonstances.

D'abord établi en Estrie en 2006, le **Centre interrégional** est maintenant un service solidement installé au sein des créneaux ACCORD et son rayonnement dans l'industrie est significatif.

En termes économiques, le **Centre interrégional** a eu plusieurs impacts positifs auprès des industriels quant aux opportunités d'affaires et projets de développement. En voici quelques-uns :

Répondant à une offre de partenariat parue dans le bulletin de veille pour la commercialisation d'une technologie européenne, une entreprise a pris contact avec l'industriel européen. Après avoir utilisé les services de recherche d'information du Centre interrégional pour se renseigner sur la façon de faire affaires avec ce pays, une entente a été conclue pour le développement du produit et pour sa commercialisation en Amérique du Nord.

Suite à la parution d'un article sur un nouveau marché prometteur, un industriel a acheté l'équipement nécessaire à la production du produit et s'est lancé dans ce marché. Il a ainsi diversifié ses activités et diminué les impacts de la crise actuelle sur ses ventes.

À travers diverses offres de stages de l'Université de Sherbrooke, 5 entreprises du créneau ont pu bénéficier des services d'étudiants spécialisés.

Bien que conçu au départ pour servir le territoire estrien, le bulletin de veille du **Centre interrégional** est désormais consulté par plus de 260 abonnés de partout au Québec.

Une entente de service avec la coordination des créneaux ACCORD meubles de la région du Centre-du-Québec, de la Mauricie et de Lanaudière a été conclue au cours de l'été 2009. Cette entente de trois ans permet au **Centre interrégional** d'offrir ses services aux industriels du meuble de ces trois régions ce qui aura pour effet d'augmenter considérablement le nombre d'abonnés ainsi que la diffusion du bulletin électronique et des outils de veille du Centre interrégional.

Les industriels et les organismes qui s'abonneront au **Centre interrégional de veille sectorielle** recevront plusieurs services dont notamment :

- 20 bulletins de veille sectorielle par année pour un total de 60 pour la durée de l'entente de trois ans;
- une banque annuelle de cinq heures de services pour faire effectuer une recherche d'information stratégique en lien avec ses besoins;
- un soutien à l'implantation de la veille stratégique en entreprise par une formation offerte aux employés.

« Pour nous en Estrie, le Centre interrégional est devenu un outil essentiel au fil des ans. L'information stratégique qui nous est transmise nous supporte directement dans notre prise de décision stratégique » a commenté M. Bruno Paradis co-président du comité ACCORD sur le bois d'apparence en Estrie et président de Scierie Tech.

-30-

Source pour l'Estrie : Claude Boulanger
SIB-Estrie
819-822-8998